

PRÉPA  
concours

# L'ÉPREUVE DE **SANTÉ** **PUBLIQUE**

COORDINATION

**Jacques Raimondeau**

FONDAMENTAUX

**2<sup>e</sup> édition**

- DES CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES
- LES NOTIONS CLÉS POUR RÉUSSIR
- 50 QUESTIONS POUR S'ENTRAÎNER

À jour des dispositions  
de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation  
de notre système de santé



PRESSES  
DE L'EHESP



# L'épreuve de **santé** **publique**

COORDINATION

**Jacques Raimondeau**

**2<sup>e</sup> édition**

**Concours administratifs dans les secteurs  
de la santé et du médico-social**

2016

PRESSES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

Collection  
FONDAMENTAUX

La collection « Fondamentaux » rassemble des ouvrages pédagogiques de référence à destination des étudiants et des professionnels en formation pour assimiler facilement les notions du champ sanitaire et social.

LE PHOTOCOPIAGE MET EN DANGER L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE DES CIRCUITS DU LIVRE.  
*Toute reproduction, même partielle, à usage collectif de cet ouvrage est strictement interdite sans autorisation de l'éditeur (loi du 11 mars 1957, code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992).*

© 2013, Presses de l'EHESP pour la 1<sup>re</sup> édition.

© 2016, Presses de l'EHESP, avenue du Professeur-Léon-Bernard – CS 74312 – 35043 Rennes Cedex  
[www.presses.ehesp.fr](http://www.presses.ehesp.fr)

ISBN : 978-2-8109-0402-0

# Table des matières

Liste des auteurs.....	3
Avant-propos.....	5
Comment aborder une question de santé publique?.....	7
Remarques préliminaires.....	7
L'analyse du sujet.....	8
Élaborer une réponse.....	13
Se tenir au courant et s'entraîner.....	16
Chapitre 1. La santé publique, concepts et définitions de base.....	17
La santé.....	17
La maladie, la morbidité.....	19
Handicap, dépendance, invalidité.....	19
Le système de santé.....	22
Qu'est-ce que la santé publique?.....	24
La santé publique : des activités caractéristiques.....	27
Chapitre 2. Les déterminants de la santé.....	35
Les différents déterminants.....	35
Les interactions entre déterminants.....	41
Un exemple historique français : le diagnostic du HCSP en 1994-1998.....	42
Chapitre 3. L'épidémiologie.....	43
Qu'est-ce que l'épidémiologie?.....	43
Les types d'enquêtes épidémiologiques : d'observation, analytiques, interventionnelles.....	44
L'expression de l'information épidémiologique, quelques repères.....	47
Les biais et les limites de l'analyse.....	52
Les principales sources de données en épidémiologie.....	53
Les indicateurs de santé.....	57
Chapitre 4. Économie de la santé et système de santé.....	69
Définitions et généralités.....	69
L'analyse macroéconomique ; les comptes de la santé et leur évolution.....	80
L'analyse microéconomique.....	85

<b>Chapitre 5. La protection sociale</b> .....	<b>91</b>
Définitions et généralités.....	91
La socialisation des risques de santé.....	92
Les mécanismes de la prise en charge sociale de la CSBM.....	100
La généralisation de la procédure du tiers-payant.....	107
La rémunération des professionnels de santé libéraux : le compromis conventionnel.....	111
<b>Chapitre 6. L'administration de la santé</b> .....	<b>117</b>
Le cadre général.....	117
Les DAC et le Haut Conseil de la santé publique (HCSP).....	118
Les agences sanitaires nationales.....	122
Les agences régionales de santé (ARS).....	137
<b>Chapitre 7. Les produits de santé</b> .....	<b>145</b>
Définitions et généralités.....	145
Les médicaments.....	147
Les dispositifs médicaux.....	151
Le marché médico-économique, quelques chiffres.....	155
<b>Chapitre 8. La santé des Français</b> .....	<b>159</b>
L'état de santé des Français.....	159
Les enjeux pour les années à venir.....	165
Annexe. Santé publique en France, quelques chiffres repères.....	168
<b>Chapitre 9. Prévention et politiques de santé sectorielles</b> .....	<b>173</b>
La classification des démarches de prévention.....	173
Suppression ou réduction des risques et des dommages?.....	175
Le dépistage.....	177
L'éducation pour la santé.....	182
L'éducation thérapeutique du patient.....	187
La prévention spécialisée pour les populations vulnérables.....	189
La lutte contre les addictions.....	199
Les vaccinations.....	202
<b>50 questions pour s'entraîner</b> .....	<b>207</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>209</b>
<b>Index</b> .....	<b>213</b>

## Liste des auteurs

---

**Jacques RAIMONDEAU** est médecin spécialiste en santé publique et médecin inspecteur de santé publique. Il a été responsable de filière de formation professionnelle à l'EHESP et assure aujourd'hui la coordination du module « Santé publique » des cycles de préparation aux concours dans cette même école.

**Jamil ADJALI** est diplômé de l'IEP d'Aix-en-Provence et titulaire d'un DEA de droit public. Ancien élève de l'EHESP, il est actuellement chef du projet EHPAD publics départementaux au conseil général de l'Essonne.

**David BROCHARD** de formation initiale infirmier. Diplômé de l'EHESP, il est maintenant directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social. Il intervient en santé publique à l'EHESP et en Institut de formation en soins infirmiers.

**Françoise FALHUN** est pharmacien inspecteur de santé publique. Elle a été responsable de la formation des pharmaciens et médecins inspecteurs de santé publique à l'EHESP et est aujourd'hui en fonction à la Direction générale de l'offre de soins (DGOS).

**Gilles HUTEAU** est professeur de politique de protection sociale à l'EHESP et directeur adjoint du Master 2 mention « santé publique » spécialisé « Droit et gouvernance du secteur sanitaire et social » de l'université de Rennes 1. Membre du laboratoire « Droit et changement social » de l'université de Nantes (UMR-CNRS n° 6297), il est l'auteur ou le coauteur de plusieurs ouvrages dont *Politiques sociales et de santé* publié aux Presses de l'EHESP.



# Avant-propos

L'objectif de ce livre est de vous aider à préparer une épreuve écrite ou orale de santé publique dans le cadre d'un concours administratif général. Souvent, l'épreuve de santé publique interviendra comme un élément d'appréciation de la pertinence de votre choix de vous orienter vers le secteur sanitaire ou médico-social. Quelle que soit votre formation d'origine, réussir l'exercice suppose une double condition :

- acquérir et pouvoir exposer la logique générale d'une démarche de santé publique, c'est-à-dire d'une approche collective d'un problème de santé ;
- maîtriser suffisamment un ensemble de savoirs techniques spécifiques.

Dans l'ensemble, se positionner comme professionnel de santé publique ou s'intégrer dans une démarche de santé publique n'est pas forcément difficile si on a bien pris la mesure des conséquences d'une approche collective par rapport à une approche individuelle. C'est dire l'importance d'un abord quantitatif des questions (ainsi, l'approche statistique est centrale en santé publique, alors qu'un individu raisonne souvent en termes qualitatifs et binaires : une personne n'est pas atteinte d'une maladie à 18% ; une population, oui) et du fait que les décisions s'appliquant à une population ne sont pas forcément les choix des individus pris isolément : à l'échelle collective il peut être préférable d'améliorer un peu la situation de beaucoup, plutôt que de faire énormément pour quelques personnes.

Ce livre vise donc à vous donner un premier ensemble d'informations générales sur la santé publique. L'idée est ici de mettre en place des données de base qui permettent d'analyser un problème de santé et à un professionnel de porter un regard éclairé sur des organisations, politiques, acteurs et activités de santé.

Après avoir envisagé quelques éléments pratiques sur la préparation de votre concours, notre objectif sera de poser le cadre général de la démarche de santé publique et résumer ce que l'on sait des déterminants de santé. Nous verrons comment émerge, grâce à l'épidémiologie, l'information sur l'état de santé de la population, en brossant un tableau rapide de la situation française. Suivront des éléments de cadrage sur l'économie de la santé, le système de santé, le dispositif de protection sociale et l'administration sanitaire français. Un point particulier sera fait sur les médicaments et les produits de santé, en raison de l'importance et de la spécificité du sujet. Tout ceci débouchera logiquement sur la présentation de plusieurs politiques sanitaires sectorielles, principalement sur leur versant préventif. Les mesures actuelles portées par la loi de modernisation de notre système de santé (LMSS) n° 2016-41 du 26 janvier 2016 sont intégrées à chaque fois que nécessaire. Vous trouverez aussi à la fin du chapitre 8 une sélection de

« chiffres clés », actualisés, destinés à vous faire gagner un peu de temps dans vos recherches documentaires.

En fin d'ouvrage, un index vous aidera dans les allers-retours à effectuer lors de la lecture. Comme vous le constaterez, une partie de nos bases conceptuelles sont déjà assez anciennes, mais restent toujours d'actualité. C'est une manière de souligner qu'en santé publique, la plus grande difficulté n'est pas forcément de savoir et de concevoir, mais de mettre en œuvre.

En raison de son format compact, il n'est pas question ici de vous proposer ici un traité approfondi de santé publique. Il s'agit de mettre à votre disposition un support pratique et opérationnel directement issu de l'activité d'une équipe profondément investie dans les cycles de préparation aux concours de l'EHESP.

Mais au-delà de son intérêt immédiat, ce livre constitue aussi une introduction à un champ d'activités passionnant. Si vous avez le souhait de continuer cette exploration, nous en serions très heureux et nous vous avons indiqué pour cela des pistes bibliographiques.

# Comment aborder une question de santé publique ?

## Remarques préliminaires

---

Notre expérience nous montre qu'une épreuve de santé publique n'est pas particulièrement difficile. Nous dirons même que c'est un exercice souvent « payant », à condition toutefois d'avoir bien intégré quelques points importants.

Dans sa forme la plus complète, une question de santé publique va vous confronter à l'analyse d'un problème de santé à l'échelle d'une population, éventuellement à sa gestion, sous forme par exemple de formulation de propositions pour résoudre ledit problème. Il est possible aussi que le libellé vous impose un « point de vue » ; par exemple, aborder le sujet en tant que conseiller d'un directeur général d'agence régionale de santé (ARS), directeur d'établissement de santé ou acteur associatif. Il est donc souhaitable de s'entraîner à varier votre approche.

Cependant, des questions techniques, au champ plus limité et moins intégrateur, sont aussi possibles. C'est notamment le cas des questions portant sur les méthodes épidémiologiques, dont le traitement est de fait assez simple (si les connaissances sont là bien entendu...) ; ainsi, par exemple : « Construction et lecture d'une pyramide des âges » ou « Expression du risque en épidémiologie ». Néanmoins, même dans ces cas *a priori* simples, prenez le temps de vérifier que la question n'implique pas de contextualiser votre réponse. Ceci nous amène à préciser les éléments qui suivent.

## Adopter une démarche collective

Il en découle quatre conséquences :

- il faut identifier la collectivité en cause ;
- l'approche aura un caractère quantitatif, en commençant par les données épidémiologiques ;
- il faudra toujours examiner le cadre juridique, national et communautaire européen essentiellement ;
- il faudra aussi prendre en compte les aspects économiques et financiers du sujet.

## Contextualiser le problème de santé

En vous souvenant de ce que vous aurez appris des déterminants de santé, il faudra contextualiser le plus complètement possible le problème de santé

qui vous est soumis. Ce travail est à géométrie variable pour au moins deux raisons :

– tout d’abord le sujet peut avoir une orientation préférentielle : juridique, budgétaire, d’animation territoriale, évaluative, etc. Il faudra donc particulièrement soigner selon le cas, l’analyse juridique ou celle des contraintes de financement, etc.

– de plus, les programmes des différents concours présentent des spécificités. Donc, compte tenu de cela, il faudra au long de votre préparation veiller à bien articuler vos connaissances en santé publique avec les notions, acquises par ailleurs, de droit, de sociologie, de finances, de sciences politiques ou de géographie, etc., plus générales, mais intervenant cependant.

## **Étudier la faisabilité des réponses**

En santé publique, comme en médecine, il faut privilégier le scientifiquement établi. Il faut se garder de s’arrêter à des lieux communs ou de s’orienter en fonction de critères plus idéologiques que professionnels.

La faisabilité d’une réponse à un problème de santé s’examine sur le plan technique bien sûr, mais aussi du point de vue de son acceptabilité sociale, de sa soutenabilité économique, etc. Ainsi, une réponse qui ignore totalement le contexte de maîtrise de la dépense publique, en impliquant un engagement massif de moyens supplémentaires, risque fort d’être perçue comme marquée d’un irréalisme certain.

## **Se poser toujours la question de l’évaluation**

La place d’une démarche d’évaluation doit toujours être examinée dans ses différentes dimensions (résultats, processus, moyens engagés, efficacité, efficience) par rapport aux objectifs affichés, en tenant compte de l’impact réel, y compris des effets inattendus ou négatifs.

Il faut aussi voir comment l’évaluation est susceptible de réorienter une action, c’est-à-dire quelle est sa place dans le pilotage du projet.

## **L’analyse du sujet**

---

L’essentiel est de ne pas passer à côté d’un aspect important du problème posé. Il est souhaitable d’être systématique dans le tour de la question. On peut s’interroger ainsi :

## De quoi s'agit-il ?

Il faut repérer la problématique générale : est-ce de la promotion de la santé ? de la gestion de crise ? de l'organisation des soins ? À quel niveau d'un processus de planification se situe-t-on ? définition des priorités ? mise en œuvre des actions ? évaluation ? Dans quel secteur thématique ou populationnel ? cancers ? médicaments ? nutrition ? santé des jeunes ? des détenus ?

À ce niveau, il est intéressant de poser les définitions qui serviront de référence pour la suite du travail. Cela constituera un cadre très structurant.

## Quels sont les déterminants du problème de santé ?

Ici, vous rassemblerez vos connaissances sur le problème de santé. Cette étape permet de poser les bases scientifiques de la réflexion.

## Sur quel territoire ?

National, régional, local ? Défini administrativement (région, département, zone de défense, etc.) ou non (un quartier, un bassin de vie, la zone de recrutement d'un hôpital, etc.).

Quelles sont les caractéristiques du territoire : géographiques, humaines, économiques...

L'identification du territoire permet de repérer les acteurs concernés, notamment institutionnels.

## Y a-t-il un historique particulier à prendre en compte ?

Y a-t-il eu des tentatives précédentes pour s'attaquer au problème ? Si oui, quelles leçons en tirer ?

## Quels sont les acteurs concernés ?

Schématiquement on peut distinguer les décideurs, les financeurs, les régulateurs et les acteurs directs de la mise en œuvre des actions. Certains sont professionnels, d'autres bénévoles, associatifs...

Il faut non seulement les identifier, mais aussi se faire une idée de leurs enjeux et de leurs stratégies. Ainsi, une importante association gestionnaire d'une structure est à la fois un acteur engagé par son projet social, mais aussi un employeur qui doit gérer ses ressources humaines. Les arbitrages peuvent être complexes. Une administration publique peut avoir à faire respecter des normes

réglementaires, mais aussi devoir animer la mise en œuvre d'une politique sur le terrain. La stratégie retenue tient compte de contraintes parfois contraires.

Cette étape doit vous amener à prendre en considération d'éventuels conflits d'intérêts.

## **Quel est le cadre juridique ?**

Vous penserez bien sûr au code de la santé publique. Mais, selon les cas, les bases juridiques seront à rechercher ailleurs, dans les codes, de l'action sociale et des familles, de la consommation, de l'environnement, de la sécurité sociale, du travail, etc., sans oublier le code pénal.

Ceci s'explique aisément par le rôle des déterminants de santé environnementaux, socio-économiques ou physico-chimiques, qui renvoient à d'autres corpus juridiques que celui strictement dédié à la santé publique.

## **Quel est le cadre organisationnel et politique ?**

Le problème est-il déjà bien connu et balisé ou au contraire en émergence ? Peut-on se référer à des plans d'action de l'administration ? Quel est le degré d'implication des décideurs politiques ?

## **Quelles sont les données économiques et financières ?**

Dans ce domaine, le cadre général vous est fourni aux chapitres « Économie de la santé » et « Protection sociale ». Soulignons simplement ici quelques points. Nous avons déjà évoqué le contexte actuel de maîtrise de la dépense publique. Aussi, vous pourrez vous intéresser aux éventuels avantages économiques induits par une action de santé publique (par exemple, les retombées d'un programme de prévention), ou aux gains procurés par la substitution d'une organisation nouvelle à une ancienne moins efficiente. En matière de financement, pensez aux possibilités de cofinancement, allant jusqu'aux partenariats public-privé. Enfin, il faut tenir compte des interactions avec la législation relative à la protection sociale. Par exemple, si vous souhaitez mobiliser des professionnels de santé libéraux pour une action de santé publique, il sera bon de penser à leur mode de rémunération (➔ voir chapitre « La protection sociale »).

## **Quel est le cadre temporel ?**

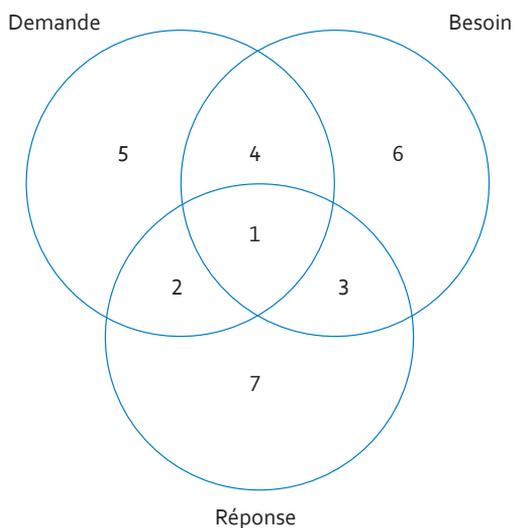
Trois axes notamment sont à examiner. Tout d'abord, à quel horizon temporel se situe l'action ? S'agit-il d'une urgence ou d'un processus de planification à 20 ans ?

Ensuite, il faut déterminer s'il existe un éventuel séquençement dans le temps à prévoir : lorsque plusieurs actions sont à programmer, il est possible que leur réalisation doive se faire dans un ordre chronologique précis.

Enfin, quelle est l'échéance de l'impact ? Une campagne de vaccination contre une pandémie grippale est une affaire de 12 à 18 mois. Un programme de lutte contre l'obésité est un engagement de plus longue haleine. Ces durées variables sont déterminantes pour l'organisation du suivi et du pilotage de l'action ainsi que pour son évaluation.

## Demandes, besoins et réponses en santé publique

Une approche très classique d'un problème de santé publique consiste à confronter trois éléments : la demande, le besoin et la réponse, que l'on représentera par trois cercles se recoupant partiellement.



Source : J. Monnier, J.-P. Deschamps, J. Fabry et al., *Santé publique, santé de la communauté*, SIMEP, Éd. Villeurbanne, 1980.

**Figure 1. Interactions entre demande, besoin et réponse**

**La demande** émane de la population qui formule, en fonction de la perception qu'elle a de sa situation, un « désir de santé ». L'expérience montre que la demande s'exprime par la recherche d'un état (ne plus être malade, ne plus avoir mal, etc.) ou d'une prestation (avoir accès à...) et est plus souvent curative que préventive. Il faut cependant noter que l'élévation du niveau culturel de certaines populations, aidées par l'utilisation d'Internet et renseignées le cas échéant par des organisations associatives peut conduire à une professionnalisation de la demande réduisant ainsi l'écart possible avec l'expression du besoin.

**Le besoin** est, en effet, déterminé par les professionnels de santé, parfois experts dans leur domaine. De ce fait, le besoin se réfère à des normes professionnelles et scientifiques. Le besoin se pare d'une qualité d'objectivité, même s'il est fixé par des personnes qui ont aussi leurs valeurs et leur subjectivité.

**La réponse** est ce que le système de santé, et la société plus largement, mettent en œuvre sous forme de soins, de services, professionnels ou non, pour faire face au besoin et à la demande.

**Les interactions entre demande, besoin et réponse** sont marquées par des chiffres sur notre schéma à trois cercles.

- ▶ Situation 1 : situation idéale où demande, besoin et réponse se rencontrent parfaitement : un problème de santé ressenti par la population et authentifié par les professionnels va trouver une solution. La population est satisfaite ; les professionnels sont reconnus et valorisés et les gestionnaires du système de santé sont heureux de voir une prestation largement utilisée par la population. Performance et satisfaction sont réunies ; tout va bien. Il est cependant des situations moins favorables.
- ▶ Situation 2 : demande + réponse sans besoin. C'est, par exemple le cas du recours habituel à un service dépassé, pour des raisons techniques ou épidémiologiques. Il faudra donc adapter ou reconverter le service afin de réduire une situation de gaspillage de moyens.
- ▶ Situation 3 : besoin + réponse sans demande. C'est une situation de sous-consommation d'un service pourtant utile. Cela peut se rencontrer notamment en matière d'actions de prévention, par exemple une campagne de vaccination ou de dépistage d'un cancer. Il faut alors encourager l'usage de la prestation par des actions de communication ou modifier les caractéristiques de la réponse pour la rendre plus attractive.
- ▶ Situation 4 : demande + besoin sans réponse. Génératrice de frustrations, l'absence de réponse peut s'expliquer par une insuffisance conceptuelle.

Il faut alors développer une activité de recherche et de mise en place de nouveaux services. Ce cas de figure peut aussi correspondre à une insuffisance d'investissement dans le secteur de la santé.

- ▮ Situation 5 : demande isolée. À ne pas traiter par le mépris, cette demande isolée doit être prise en compte (sans forcément apporter la réponse demandée, bien sûr) pour créer du lien avec la population et/ou décrypter la demande qui masque peut-être autre chose, de dimension sanitaire ou non. Notons, par ailleurs, qu'en associant la population au processus de décision, on réduit la probabilité de survenue d'une telle situation.
- ▮ Situation 6 : besoin seul. Il peut s'agir d'un problème émergent, identifié pour le moment par les seuls chercheurs.
- ▮ Situation 7 : réponse seule. Il peut s'agir de l'évolution d'une situation de type 2 : un problème de santé a disparu ou s'est transformé mais subsiste encore la réponse ancienne, qu'il faut reconverter. Il en a été ainsi du dispositif de lutte antituberculeuse dans les années 1950.

Au terme de ce questionnement, vous serez au clair sur l'objet et le pourquoi de la question : Pourquoi est-ce un problème ? Quels sont les enjeux ? Quel est finalement le sujet à traiter ? Une reformulation intelligente du sujet peut être intéressante.

## Élaborer une réponse

---

Commençons par quelques éléments de forme afin d'adopter le bon format.

La réponse à une question posée lors d'un concours administratif se bâtit souvent sur une logique de problématisation, propre aux épreuves de culture générale ou de sciences politiques notamment. L'expression se fait alors dans un cadre assez codifié, du type « plan en deux parties – deux sous-parties », éventuellement en trois parties. Ces schémas sont tout à fait pertinents dans la plupart des situations. Cependant, en santé publique il est possible, comme nous l'avons dit plus haut, d'avoir à traiter des sujets très techniques, qui sortent de ce cadre. Ainsi, une question telle que « classification des études épidémiologiques », qui sera peut-être corrigée par un médecin de santé publique, n'implique pas de problématisation particulière ni le recours à un plan type général. Ce constat important a été ainsi explicitement formulé dans le rapport du président du jury du concours de directeur d'hôpital de 2014.

Évidemment la forme de la réponse sera aussi variable selon la forme de la question : rédiger un cahier des charges pour une action de prévention dans un quartier d'une grande ville n'est pas le même exercice que de préparer une

note sur une question de sécurité sanitaire à destination d'un directeur général d'ARS ou de CHU. Néanmoins, il y a des points de vigilance communs qu'on peut lister ainsi :

## **Faire la synthèse des éléments relevés lors de la phase d'analyse du problème**

(➡ voir « L'analyse du sujet », ci-avant)

### **Repérer les éléments critiques**

Il s'agit des facteurs, de quelque nature qu'ils soient, qui influent de façon marquée sur la réussite ou l'échec d'une action de santé. Il faut ici séparer l'important de l'accessoire.

Un des éléments de ce travail consiste à identifier clairement les acteurs incontournables, ceux dont la participation est indispensable ou l'opposition définitivement bloquante.

Il faut aussi examiner si un séquençement dans le temps s'impose.

### **Bien identifier les modes opératoires**

Si le sujet proposé implique de décrire une action de santé, il importe de développer un ensemble de points qui donne de la crédibilité à votre réponse : définir sans ambiguïté le type d'action à mener, le séquençement dans le temps, la formalisation (cahiers des charges, conventions...), les acteurs et leurs rôles, le financement, le dispositif de pilotage (la place que vous pourriez y tenir, le cas échéant), la gestion des éventuels conflits d'intérêts, la politique de communication, les modalités d'évaluation (➡ voir point suivant).

## **L'évaluation**

Vous aurez souvent à vous préoccuper de l'évaluation d'une action ou d'une politique de santé : cela peut être le cœur du sujet ou en constituer un élément.

Nous insisterons sur trois éléments à bien prendre en compte :

### **I Que veut-on évaluer ?**

L'évaluation ne doit pas être une incantation. Il s'agit de savoir ce que l'on souhaite exactement évaluer et pourquoi.

Prenons l'exemple du dépistage du cancer du sein. Veut-on mesurer une variation de l'état de santé de la population ? On pourra alors comparer dans le temps les taux d'incidence ou de prévalence du cancer.

S'intéresse-t-on au niveau d'utilisation du dispositif mis en place ? On déterminera alors le pourcentage de femmes concernées ayant réellement bénéficié du dépistage organisé.

S'agit-il d'évaluer l'action de l'ARS dans le domaine ? On fera la comparaison interrégionale des taux de recours au dépistage.

Est-il question de la qualité de la procédure technique du dépistage ? On s'intéressera au contrôle de qualité des mammographies et à la double lecture, etc.

Ce point clarifié, il devient souvent assez simple de sélectionner les indicateurs d'évaluation et de penser leur recueil.

### ■ Évaluer à plusieurs niveaux

On peut ainsi procéder à une évaluation des résultats (finale et intermédiaire), des procédures, des moyens consommés, de l'impact.

On peut aussi viser les différentes étapes d'un processus de planification (définition des objectifs, des priorités, etc.).

Vous trouverez au **chapitre « Économie de santé »** des éléments en matière d'évaluation économique dans le champ de la santé.

### ■ Penser aux impacts inattendus, éventuellement négatifs

Les actions de santé publique peuvent avoir une réelle efficacité. De ce fait, elles ont aussi parfois des effets inattendus, voire négatifs.

Tenir compte de cela permet de concevoir des dispositifs d'évaluation permettant de réorienter, ou d'interrompre une action de santé en cas de besoin.

## Éthique et santé publique

Nous terminerons en disant que la démarche de santé publique a aussi son versant éthique, qui doit être systématiquement pris en compte. De façon très résumée, disons qu'il faut toujours veiller à un arbitrage acceptable entre les contraintes et les bénéfices collectifs et individuels. En effet, la **démarche de santé publique**, parce qu'elle est collective amène à privilégier des actions apportant une amélioration, même modeste, pour le plus grand nombre ; alors qu'une **approche plus individuelle**, de type clinique, conduit facilement à accepter de concentrer des moyens parfois considérables sur un nombre de cas très limité, sans forcément d'impact collectif sensible. Nous soulignerons ici que la quête de la qualité la meilleure est une piste dans ce domaine, le respect des convictions des personnes en est une autre. Il peut exister d'autres conflits : ainsi, des mesures de sécurité sanitaire au niveau



Conception, réalisation : Presses de l'EHESP  
Maquette couverture : V. Hélye  
Achévé d'imprimer en février 2016  
sur les presses de l'imprimerie Sepec à Peronnas  
N° d'impression :  
IMPRIMÉ EN FRANCE

# L'ÉPREUVE DE SANTÉ PUBLIQUE

2<sup>e</sup> édition

PRÉPA  
concours

COORDINATION

**Jacques Raimondeau**

Quelle que soit votre formation d'origine, réussir l'épreuve de santé publique des concours administratifs n'est pas fondamentalement difficile, mais suppose une double condition : acquérir la logique d'une démarche de santé publique, c'est-à-dire d'une approche collective d'un problème de santé, et maîtriser suffisamment un ensemble de savoirs techniques spécifiques.

Pour répondre à ces objectifs, ce manuel rassemble :

- les connaissances de base nécessaires pour analyser les grandes problématiques de ce secteur (le système de santé et son économie, la protection sociale, l'administration sanitaire française, la prévention, l'épidémiologie, etc.) ;
- les définitions essentielles des notions fondamentales ;
- les chiffres-clés actualisés de la santé des Français ;
- un index complet permettant aux candidats de s'orienter rapidement dans l'ouvrage ;
- 50 questions pour s'entraîner.

Directement issu de l'expérience d'une équipe investie depuis plusieurs années dans les cycles de préparation aux concours administratifs de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et de la classe préparatoire intégrée, ce manuel est un support pratique et concis de préparation à l'épreuve de santé publique.

**Jacques Raimondeau** est médecin spécialiste en santé publique et médecin inspecteur de santé publique. Ancien responsable de filière de formation professionnelle à l'EHESP, il y assure aujourd'hui la coordination du module « Santé publique » des cycles de préparation aux concours.

Avec la collaboration de **Jamil Adjali** (chef du projet EHPAD publics départementaux au conseil général de l'Essonne), **David Brochard** (directeur d'ESSMS), **Françoise Falhun** (ancienne responsable de la formation des pharmaciens et médecins inspecteurs de santé publique à l'EHESP, actuellement en fonction à la Direction générale de l'offre de soins [DGOS]), **Gilles Huteau** (professeur de politique de protection sociale à l'EHESP).

ISBN : 978-2-8109-0402-0



15,90 €

✚ F215442

www.press.es.ehesp.fr